

Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Éducation nationale ***Du 30 avril 2020***

Quelles priorités en mai comme en septembre, pour les formateurs et formatrices du 1er degré ?

Comme toute notre société, l'école aura été violemment bousculée ces dernières semaines. Il n'y aura pas eu de continuité pédagogique au sens de la poursuite des apprentissages, mais des efforts immenses de tous les personnels, enseignant-s, directeurs-trices, formateurs-trices... pour que le lien entre l'école, les élèves et les familles ne soit pas rompu, et que l'accueil des enfants de soignants et autres agents indispensables à la gestion de la crise soit assuré. Dans ce contexte de crise sanitaire, plus que jamais, il aura été montré que faire classe, c'est apprendre ensemble.

A la reprise de l'école, que vous annoncez progressive, il faudra accueillir des enfants et des familles dans le désarroi, il faudra reconstituer des dynamiques d'équipe.

Sans doute, dès les mois de mai et juin, mais tout autant en septembre et pour de longs mois encore, les enseignant-es reprendront la classe là où elle a été interrompue, le 13 mars dernier. A la prochaine rentrée, il faudra que les collègues intègrent dans leur manière d'enseigner, ce qui n'aura pu être travaillé pendant plus de trois mois pour tous les niveaux de classe. L'appréhension de la situation, la construction des réponses pédagogiques, ne pourront se faire que dans une optique de cycle, et de coopération inter-cycles : cela suppose un temps de travail de l'équipe pédagogique auquel devront pouvoir être associé-es les conseillères et conseillers pédagogiques.

C'est pourquoi il vous faudra déclarer prioritaire la présence des formateurs-trices auprès des équipes d'école.

Vous avez déjà annoncé que les formateurs-trices devront porter une attention particulière aux stagiaires et aux professeurs des écoles entrant-es dans le métier lors de circonstances difficiles et exceptionnelles. Cette demande, additionnée à la

présence indispensable des formateurs et formatrices dans les écoles, nécessitera que les équipes de formateurs-trices soient totalement disponibles à ces priorités, et qu'elles soient même renforcées.

Les formateurs-trices, avant la crise, ont déjà alerté l'institution sur une charge de travail tellement alourdie par un empilement de prescriptions, que le sens même de leur mission en était atteint. Pour la sortie progressive de crise, l'école aura besoin avant tout de sérénité, et de la disponibilité de celles et ceux qui pourront soutenir les équipes, les conseiller, les aider à analyser les besoins et construire les réponses. Ces réponses ne pourront en aucun cas être uniformes, prescrites, ou émaner d'un axe vertical de travail : il faudra faire confiance à l'expertise des équipes.

C'est en cela que les « plans de formation » qui devraient se déployer dès septembre, au moins dans certains départements, nous alertent. La mise en œuvre de ces plans sur certaines académies vient renforcer le sentiment d'inquiétude des conseillères et conseillers pédagogiques compte tenu de l'impact important que cela aurait sur leur temps et leurs conditions de travail. Nous estimons que cela ne correspond pas à l'urgence et nous vous demandons solennellement d'y renoncer.

Tout au contraire, l'institution devra, au fil du temps et en s'appuyant sur les besoins du terrain qui émergeront, en organisant le recueil des demandes des enseignant-es, se donner le temps de construire les plans de formation capables d'y répondre, conformément au dernier schéma directeur de la formation continue. Cela ne pourra se faire qu'en s'appuyant sur l'expertise, la culture professionnelle et la bonne connaissance du terrain des formateurs et des formatrices.

Plus que jamais, l'ANCP&AF, le SNUipp-FSU, le SE-Unsa et le SGEN-CFDT considèrent que les formateurs-trices du 1er degré doivent pouvoir retrouver une dynamique de travail qui partira des questionnements des équipes et permettra le développement de la professionnalité enseignante.

En cette période complexe, plus que jamais, les formateurs-trices, concepteurs-trices de leur travail, doivent être disponibles pour accompagner les enseignant-es qui devront repenser les apprentissages mais aussi redonner confiance à leurs élèves.

Dans l'attente de votre positionnement sur ces questions urgentes, veuillez croire, Monsieur le ministre, en notre engagement auprès de tous nos collègues éprouvés par cette crise majeure.

Paris, le 6 mai 2020